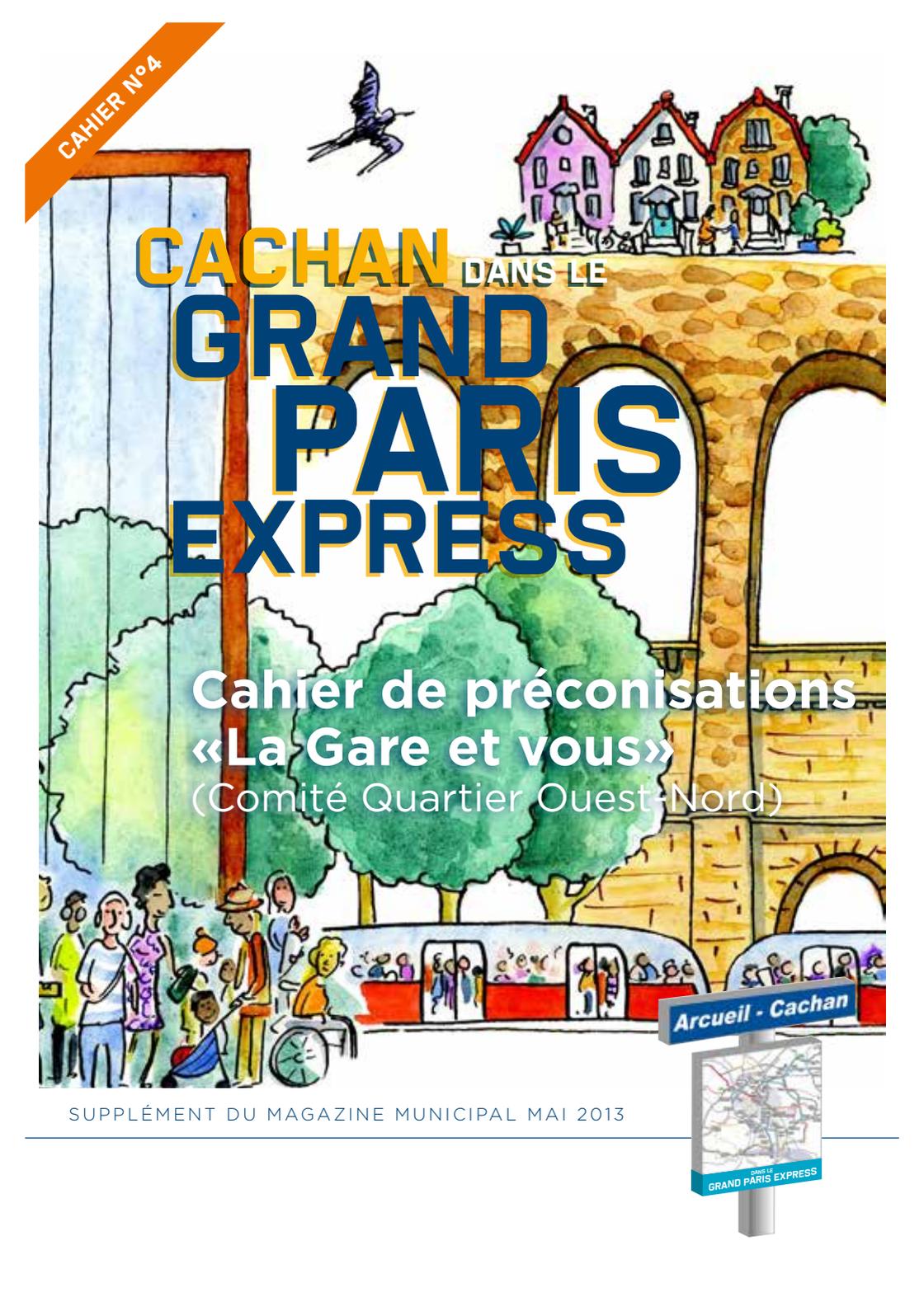


CAHIER N°4



CACHAN DANS LE GRAND PARIS EXPRESS

Cahier de préconisations
«La Gare et vous»
(Comité Quartier Ouest-Nord)

SUPPLÉMENT DU MAGAZINE MUNICIPAL MAI 2013

Arcueil - Cachan



DANS LE
GRAND PARIS EXPRESS



Cahier de préconisations

«La Gare et vous»

(Comité de Quartier Ouest-Nord)

- I • Présentation synthétique
- II • Détail des préconisations
- III • Paroles d'usagers (Verbatims)



« L'intérêt n'est pas d'aller directement aux solutions, (...) si les pouvoirs publics sont les spécialistes de la maîtrise d'ouvrage, (ils établissent le cahier des charges, le programme) et les architectes, les spécialistes de la maîtrise d'œuvre (ils conçoivent le projet), les habitants sont les spécialistes de l'utilisation de l'espace et des équipements publics : je les appelle les maîtres d'usages. (...) »*

« Il n'appartient pas aux habitants de dessiner le projet, prendre les décisions ou se substituer aux autres acteurs mais de formuler, formaliser, concrétiser, sur un temps long, leurs attentes, leurs rêves ou leurs refus. Ce travail, ces réflexions, «paroles et regards» d'habitants, constituent un cahier de préconisations qui est joint au cahier des charges techniques du projet, ensuite confié au maître d'œuvre, à charge pour le maître d'œuvre de se rapprocher du groupe de travail pour poursuivre la démarche participative initiée par le maître d'ouvrage et les habitants... »**

Jean-Marie Hennin,
architecte-urbaniste.

* extrait du magazine du 13^e arrondissement de Paris avril 2011 (les aires de rien, ça avance)

** extrait page d'accueil site www.maitrisedusage.eu



I • Présentation synthétique

CAHIER DE PRÉCONISATIONS ISSU DE L'ENQUÊTE «LA GARE ET VOUS»
LANCÉE PAR LE COMITÉ DE QUARTIER OUEST-NORD.

Ecrivons ensemble la gare de demain

«Placer l'utilisateur au centre du futur projet Gare Arcueil-Cachan de telle sorte que son avis sur l'aménagement des lieux, les besoins et l'environnement de la future gare soient pris en compte».

Tel est le sens de la démarche que le comité de quartier Ouest-Nord a initiée en liaison avec la Mairie, le 8 février 2012.

UNE DÉMARCHE EN TROIS TEMPS

- Après une mise au point durant l'été, une **enquête** en ligne a été lancée en septembre 2012 ainsi qu'une version sur papier publiée dans un cahier spécial du magazine «Cachan municipal». 327 personnes y ont répondu.
- La **synthèse des résultats** a été exposée le 8 décembre 2012 au cours d'un Comité de quartier extraordinaire et publiée sur le blog du Comité de Quartier Ouest-Nord ainsi que dans le Magazine «Cachan municipal» de janvier 2013.
- Les **préconisations** ci-dessous ont aussi été présentées et complétées en Comité de quartier. Elles sont destinées aux décideurs afin qu'ils prennent en compte les attentes exprimées par les riverains et les usagers du RER et du futur métro.



UN RAPPEL NÉCESSAIRE

Avant de développer les propositions pour la nouvelle gare, il est indispensable de rappeler que les **conditions d'utilisation des transports en commun** se sont détériorées ces dernières années. La grande majorité des usagers de la ligne B du RER se plaignent vivement des difficultés d'accès ou de sortie des quais, des escalators en panne, de la difficulté des déplacements dans et aux abords de la gare, de l'absence ou l'insuffisance de l'information, de l'irrégularité des rames et de l'inhumanité des lieux.



DES PRÉCONISATIONS

Pour que le RER, le métro et la gare redeviennent attractifs, il faut que les usagers retrouvent un **agrément et un confort d'usage** qu'ils ont perdus : accueil, environnement de qualité, facilité d'accès, intégration des lieux dans le quartier et la ville.

Au premier rang des attentes figure la **présence humaine** jugée indispensable par les deux tiers des usagers. Ils plébiscitent également la **présence de services** : relais SNCF, point Poste, informations sociales ... et de **commerces de proximité** «*permettant de faire quelques courses d'appoint en rentrant du travail*». Mais des limites sont fixées, les usagers ne souhaitent pas que leur gare devienne un vaste centre commercial et que les implantations futures entraînent la disparition des commerces du centre-ville. Le **maintien du marché Carnot** est plébiscité par les trois quarts des personnes interrogées.

Les usagers réclament des aménagements pour **faciliter et répartir les flux de circulation autour de la gare** :

- fluidifier les entrées et sorties par une **amélioration des accès piétons** dans une zone géographique plus large (vers l'ESTP, l'avenue du Président Wilson et la RD 920), multiplier et faire respecter les **dépose-minute**,
- **créer un stationnement pour les véhicules à moteur** avec tarif attractif (couplé par exemple avec le titre de transport) pour éviter le stationnement sauvage dans le quartier,
 - **repenser le schéma de circulation automobile** de manière à désengorger l'avenue Carnot avec la mise en sens unique de certaines voies,

- instaurer un **réseau de circulations douces** reliant le centre-ville, les quartiers du Coteau, de La Plaine et de la Prairie à la gare,

- créer un **stationnement pour les vélos**,
- aménager des **passages sécurisés pour les piétons**, notamment élargir et sécuriser certains trottoirs.

Enfin et pour que la gare d'Arcueil/Cachan joue pleinement son rôle de **plateforme multimodale**, il faudrait selon les usagers, améliorer les connexions entre le nouveau métro, le RER et les bus (amplitude horaire, desserte des autres quartiers de Cachan, fluidité du trafic bus). La conception des circulations et des lieux doit impérativement prendre en compte **tous les usagers** en facilitant les accès à ceux qui se déplacent plus difficilement.

Les usagers rappellent qu'une gare est aussi un lieu d'attente et de rencontre. Ils souhaitent des endroits pour s'asseoir, lire bavarder, des ambiances conviviales, des points de restauration. **La conception et l'environnement des lieux** sont décrits au travers d'attentes tout aussi précises :

un lieu bien **éclairé**, chaleureux, **lumineux** (lumière naturelle), laissant une part à la **végétation**, un lieu **propre** et **sûr** (avec des postes de sécurité et de premier secours).

Les personnes interrogées plaident pour un **urbanisme attrayant**, une gare agréable, spacieuse, ouverte sur le quartier et la ville (aménagement d'une place devant la gare où l'on puisse flâner, où les enfants puissent jouer). La gare doit s'**intégrer harmonieusement dans le quartier** en évitant un bâtiment monumental et la juxtaposition de bureaux au





profit d'une transition douce entre modernité et bâti ancien, tout en valorisant le patrimoine de proximité (aqueduc ...). La coexistence avec le quartier passe par une réflexion globale visant à trouver un point d'équilibre entre quiétude, harmonie avec le quartier et aménagement de la gare.

UNE DÉMARCHÉ PARTAGÉE AVEC LES USAGERS ET LES RIVERAINS

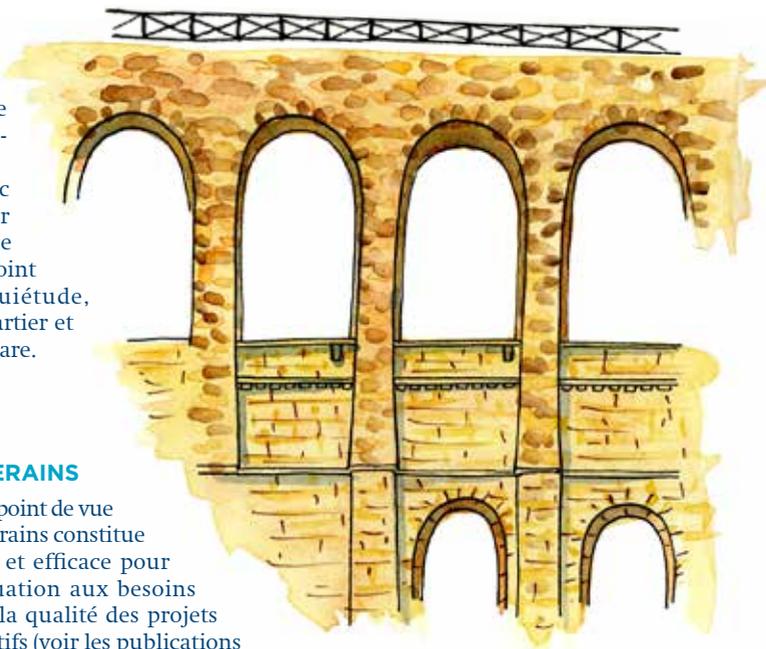
La prise en compte du point de vue des usagers et des riverains constitue un moyen pertinent et efficace pour contribuer à l'adéquation aux besoins et l'amélioration de la qualité des projets d'équipements collectifs (voir les publications du Centre d'Analyse Stratégique des services du Premier ministre sur Internet).

La conception et la réalisation d'une ligne de métro et d'une gare sont des projets de longue haleine qui engagent la vie de plusieurs générations. Nombreux sont ceux qui ont demandé à être **associés au projet de la nouvelle gare**.

La mise en place d'une information et surtout d'une **concertation** est une condition indispensable à la bonne réalisation de cette entreprise. Elle suppose la **présence des usagers et des riverains dans les diverses instances de décision** et aux différentes étapes du projet. Ainsi, la phase de déroulement des travaux peut provoquer des perturbations pour les riverains immédiats et dans une moindre mesure les autres zones périphériques de la gare : gênes d'accès et de circulation, nuisances sonores, salissure... Il est indispensable de mettre en place dès que possible un dispositif d'information et de concertation préalable sur la nature des travaux envisagés, mais aussi sur les moyens d'accompagnement mis en place.

La ville de Cachan héberge de multiples compétences universitaires et techniques. Il serait opportun d'associer toutes ces compétences aux réflexions sur la conception de la gare par le biais d'ateliers mis en place avec les Comités de quartier. À plus long terme, il faudrait instaurer **un comité d'animation et de suivi de la gare** associant le gestionnaire, la Ville, les habitants et les usagers. On pourrait voir émerger une « *citoyenneté de la gare* ».

Les préconisations qui suivent sont rassemblées sous une dizaine de rubriques. Elles ont pour objet d'engager une discussion avec les instances impliquées dans le projet de la gare, comités de pilotage, comités techniques ainsi qu'avec les partenaires associés : STIF, RATP, CAVB, Conseil Général.





II • Détail des préconisations

- N° 1 : HUMANISER LA GARE : DES PERSONNES À QUI S'ADRESSER !**
- N° 2 : ORGANISER LES PARCOURS ET LES ACCÈS POUR TOUS LES USAGERS**
- N° 3 : FACILITER L'ORIENTATION ET L'INFORMATION**
- N° 4 : CONCEVOIR UNE GARE MULTIMODALE QUI S'INSÈRE DANS LE MAILLAGE DES CIRCULATIONS URBAINES**
- N° 5 : CRÉER UN ENDROIT SÛR, PROPRE, ACCUEILLANT ET RESPECTÉ PAR LES USAGERS**
- N° 6 : FACILITER LE STATIONNEMENT DE TOUS LES VÉHICULES DES USAGERS DE LA GARE**
- N° 7 : FAVORISER UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET SUSCITER DES COMMERCE DE PROXIMITÉ QUI COMPLÈTENT CEUX DU CENTRE-VILLE**
- N° 8 : CONSTRUIRE UN ESPACE INNOVANT, CONVIVAL, DONNANT L'ENVIE DE PROMENADE ET DE DÉCOUVERTE**
- N° 9 : TRADUIRE DANS L'ARCHITECTURE LE LIEN ENTRE MODERNITÉ ET HISTOIRE**
- N°10 : METTRE SUR PIED UN COMITÉ DE SUIVI ET D'ANIMATION DE L'ESPACE GARE**



N° 1 : HUMANISER LA GARE : DES PERSONNES À QUI S'ADRESSER !

1.1 - organiser une réelle présence humaine : des personnes à qui s'adresser pour obtenir des informations, régler des questions de sécurité et relayer des problèmes divers (guichet, différents espaces de la gare) ;

1.2 - implanter de nouveaux points d'accueil ; actuellement, seule la gare historique côté Arcueil, direction du Sud, en est pourvue, alors que de nombreux voyageurs vont vers Paris.



N° 2 : ORGANISER LES PARCOURS ET LES ACCÈS POUR TOUS LES USAGERS

- 2.1 - améliorer la fluidité des entrées et des sorties en particulier la sortie Carnot (usagers du RER B venant de Paris) dont le dimensionnement est notoirement insuffisant ; différencier les portiques à pass Navigo de ceux à tickets (les usagers empruntent souvent la mauvaise file qu'ils encombrer inutilement) ;
- 2.2 - créer plusieurs entrées pour désengorger les abords immédiats de la gare. Faciliter l'accès depuis le centre-ville et depuis les établissements universitaires ;
- 2.3 - structurer et sécuriser les accès pour les piétons : escalators à ajouter avenue Carnot direction Sud, rajouter des ascenseurs (également pour les futures correspondances Ligne 15 <=> RER B) ;
- 2.4 - prévoir des passages aménagés et sécurisés pour les enfants, les personnes âgées et les usagers qui transportent des valises à roulettes, des poussettes, des vélos ; prévoir des dispositifs en cas de panne d'ascenseurs ;
- 2.5 - traiter toutes les questions spécifiques liées aux personnes à mobilité réduite (PMR) : dépose-minute, accès par ascenseurs, stationnement, passages sécurisés, stationnement court (course urgente, pharmacie...);
- 2.6 - créer des cheminements piétons depuis les quartiers, les écoles; les sécuriser, les élargir, les aménager à l'écart des vélos et des voitures ;
- 2.7 - favoriser les circulations piétonnes, «axe vert » Bièvre <-> Raspail <-> Simonnin reliant la gare au centre-ville ;
- 2.8 - aménager des pistes cyclables qui convergent vers les gares ;
- 2.9 - créer une station de vélos en libre-service.



N° 3 : FACILITER L'ORIENTATION ET L'INFORMATION

- 3.1 - concevoir une signalétique claire et complète à l'intérieur et à l'extérieur de la gare (directions, correspondances, horaires de passage Ligne 15 et RER B) en traitant toutes les entrées et sorties (indiquer systématiquement l'heure courante sur les panneaux) ;
- 3.2 - implanter des points d'informations sur le trafic, les grèves, les interruptions, les incidents et problèmes techniques ;
- 3.3 - garantir la fiabilité des horaires annoncés et la clarté des informations en cas de retards ;
- 3.4 - flécher les accès aux principaux lieux culturels comme les cinémas Jean Vilar et La Pléiade, le Théâtre Jacques Carat, l'Orangerie ... et diffuser leur programmation.





N° 4 : CONCEVOIR UNE GARE MULTIMODALE QUI S'INSÈRE DANS LE MAILLAGE DES CIRCULATIONS URBAINES

- 4.1 - organiser la circulation des usagers entre les arrêts des bus interurbains et Valouette, le RER B et la Ligne 15 ;
- 4.2 - améliorer les dessertes par bus interurbains et Valouette (cadences et fréquences, parcours et arrêts) ; assurer un meilleur accès aux quartiers de Cachan ;
- 4.3 - aménager les voies de circulation pour les piétons aux abords de la gare ; élargir et sécuriser le passage des piétons sous le tunnel ;
- 4.4 - prévoir suffisamment d'espace au bas des escaliers venant de Paris ;
- 4.5 - prévoir un plateau piétonnier sur l'avenue Carnot qui oblige les véhicules à ralentir ;
- 4.6 - repenser le plan de circulation automobile pour désengorger l'avenue Carnot ; par exemple : interdiction de tourner dans la rue du Docteur Gosselin quand on vient de la D920, mise en sens unique de certaines voies, transformation du quartier en zone 30.

N° 5 : CRÉER UN ENDROIT SÛR, PROPRE, ACCUEILLANT ET RESPECTÉ PAR LES USAGERS

- 5.1 - créer un poste de référent «sécurité» et sur chaque quai, une borne permettant d'appeler à toute heure le Commissariat de police ;
- 5.2 - implanter des bornes d'appel d'urgence, un poste de premiers secours (défibrillateur...)
- 5.3 - créer des sanitaires opérationnels, bien entretenus et régulièrement nettoyés pour le confort de tous les usagers ; (accessibles gratuitement à tous les titulaires d'un titre de transport en règle)
- 5.4 - éviter les endroits type «recoins», en retrait ou sombres, favorisant les incivilités et les actes délictueux ;
- 5.5 - utiliser des matériaux peu salissants incitant au respect des lieux par les usagers : sensibiliser les usagers à la propreté et au respect de l'environnement ;
- 5.6 - veiller à la propreté à l'intérieur et à l'extérieur de la gare.



N° 6 : FACILITER LE STATIONNEMENT DE TOUS LES VÉHICULES DES USAGERS DE LA GARE

- 6.1 - aménager des aires de dépose-minute, bien visibles, proches des entrées piétons, à stationnement strictement contrôlé ;
- 6.2 - prévoir des aires de stationnement surveillées, en souterrain, pour les voitures et les deux-roues motorisés, en nombre suffisant pour limiter le stationnement « sauvage » dans le quartier avec une tarification attractive et éventuellement gratuite pour les usagers de la gare titulaires d'un abonnement de transport ;
- 6.3 - offrir un espace de stationnement sécurisé et couvert pour les vélos, suffisamment dimensionné, prenant en compte l'évolution future de ce type de déplacement.





N° 7 : FAVORISER UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET SUSCITER DES COMMERCES DE PROXIMITÉ QUI COMPLÈTENT CEUX DU CENTRE-VILLE

7.1 - favoriser et encourager un développement diversifié des activités économiques autour de la gare sans faire concurrence au centre-ville ; ne pas réduire ce développement aux seules activités de «bureaux» ;

7.2 - soutenir la création et l'implantation d'entreprises le long de l'avenue Carnot tout en préservant le caractère pavillonnaire à l'arrière, afin de créer un quartier «mixte» alliant habitat et activités économiques ;

7.3 - implanter à l'intérieur de la gare ou dans ses abords immédiats des petits commerces et points de restauration, en priorité : kiosque à journaux, DAB (Distributeur Automatique de Billets), boulangerie, et également, pharmacie, épicerie, alimentation, bar-café, points multiservices, points de retrait d'achats en ligne. Ne pas créer de centre commercial ;

7.4 - préserver un marché couvert, le valoriser par une signalétique adaptée et le rendre plus accueillant qu'actuellement avec des parkings en sous-sol ou en étage.



N° 8 : CONSTRUIRE UN ESPACE INNOVANT, CONVIVIAL, DONNANT L'ENVIE DE PROMENADE ET DE DÉCOUVERTE

8.1 - concevoir une gare agréable et spacieuse, ouverte sur le quartier et la ville, une gare à taille humaine ;

8.2 - créer une ambiance conviviale et sympathique, un lieu d'animations et de vie, pas seulement de passage ; aménager des terrasses avec tables et chaises permettant aux usagers et habitants de se rencontrer et partager ;

prévoir des endroits pour s'asseoir, bavarder, lire ;

8.3 - prévoir des espaces collectifs d'accueil

(séminaires, réunions d'entreprises, réunions de quartier...) ;

8.4 - limiter les volumes sonores (annonces sur les quais, bruit des rames, résonances...)

8.5 - intégrer des espaces végétalisés pour concevoir une gare «verte» ;



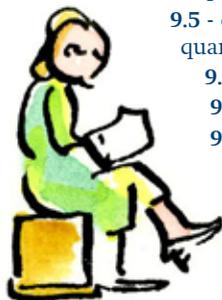


- 8.6 - créer aux abords de la gare un espace où on prend plaisir à flâner, comme dans un square, à retrouver des personnes, à laisser jouer les enfants ...
- 8.7 - fournir des informations sur les manifestations (culturelles, sportives...);
- 8.8 - prévoir des points de permanences d'informations « sociales » qui pourraient relayer les services publics (CPAM ...);
- 8.9 - implanter des points multimédia (accès Internet et Wifi).



N° 9 : TRADUIRE DANS L'ARCHITECTURE LE LIEN ENTRE MODERNITÉ ET HISTOIRE

- 9.1 - mettre en œuvre une architecture de transition prenant en compte la proximité des zones pavillonnaires, une architecture non monumentale, qui sans être « à l'ancienne », se fonde dans le tissu urbain existant (matériaux traditionnels : briques, pierres, pavés comme ceux de la rue de la Gare);
- 9.2 - coordonner les aménagements avec la partie historique (accès haut du RER);
- 9.3 - préserver l'environnement « village »; le conserver côté gare historique et le renforcer côté Carnot;
- 9.4 - prévoir un espace suffisant entre les abords de la gare et les habitations;
- 9.5 - éviter les bureaux juxtaposés qui détruisent la structure historique d'un quartier;
- 9.6 - intégrer le solaire et les matériaux durables;
- 9.7 - prévoir une entrée de la gare bien visible et structurante;
- 9.8 - concevoir un lieu bien éclairé, chaleureux (lumière naturelle ou zénithale);
- 9.9 - privilégier les trottoirs roulants aux longs couloirs;
- 9.10 - implanter des éléments rappelant le thème de l'eau à Cachan (aqueduc Médicis, Vallée de la Bièvre...).





N°10 : METTRE SUR PIED UN COMITÉ DE SUIVI ET D'ANIMATION DE L'ESPACE GARE

- 10.1 - mobiliser et utiliser toutes les compétences des usagers, en prévoyant des structures et cadres dans lesquels ils peuvent s'exprimer : enquêtes régulières (papier ou en ligne...);
- 10.2 - créer un comité d'animation et de suivi associant la Ville, l'ensemble des partenaires, le gestionnaire du lieu, les usagers et les riverains pour réfléchir au projet et à son bon déroulement et à son suivi ;
- 10.3 - associer les étudiants de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics aux réflexions sur la gare ;
- 10.4 - organiser un moment festif annuel autour de la gare.

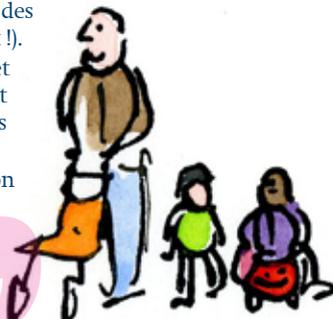
III • Paroles d'usagers (verbatim)

N°1 : HUMANISER LA GARE : DES PERSONNES À QUI S'ADRESSER !

- Dans les gares RATP, il n'y a plus personne pour nous renseigner ou acheter un ticket. Il ne reste que des machines. C'est déplorable ! Où est la présence humaine ? Il y a un manque de sécurité car on ne voit aucun agent de la RATP.
- La présence humaine est indispensable et passe à mon sens avant tout le reste qui reste du superflu.

N°2 : ORGANISER LES PARCOURS ET LES ACCÈS POUR TOUS LES USAGERS

- Permettre une fluidité d'accès aux quais, avec un guichet RATP pour des personnes ne sachant pas utiliser un distributeur.
- Une gare fonctionnelle, accessible pour les personnes à mobilité réduite, avec des agents RATP au guichet, un accès aux quais facilité, une dépose minute, une fluidité du trafic qui permette d'éviter des attentes qui peuvent aller jusqu'à 20 minutes entre deux trains.
- Dans le périmètre de la gare, il faudrait envisager des dessertes cyclables pour rejoindre les autres gares (notamment Bagneux). Là encore (...), il faut inclure des rampes d'accès piétons (poussettes, vélos, rollers ...) + escaliers à l'ancienne.
- Favoriser l'accès vélos ou piétons pour limiter les accès voitures (pistes cyclables qui relient les quartiers de Cachan à la gare)
 - Favoriser les vélos supposerait de créer de vraies pistes cyclables, formant des itinéraires (pas des petits bouts allant de nulle part à nulle part !).
 - Il faut une gare Velib à côté de la gare et un grand parking pour les vélos privés et des pistes cyclables protégées (pas dans les couloirs bus).
 - Prendre en compte l'afflux de population dans cette zone et la contrôler par la création par exemple de sorties/entrées excentrées : centre-ville, croisement Léon Eyrolles/Marcel Bonnet.





- Réaménager les accès de la gare historique pour favoriser les entrées/sorties vers Ostéobio, Arcueil ...
- Multiplier les accès et sorties pour fluidifier le trafic piétonnier autour de la gare.
- Prévoir des aménagements routiers pour permettre aux piétons de traverser les rues en toute sécurité.

N°3 : FACILITER L'ORIENTATION ET L'INFORMATION !

- Il faut accorder une importance particulière à l'aménagement de la correspondance avec la ligne B du RER : durée du parcours, signalétique, accueil des PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- Diaporamas ou films d'information sur la ville ou les transports.
- Toujours l'information : savoir par exemple quand arrive notre correspondance RER / Bus / Metro...
- Quelque chose de génial à Vienne : des panneaux qui donnent les informations aux gens et qui se coupent dès que le train entre en gare !
- Au Japon, les petites informations et la sécurité sont souvent assurées par des personnes âgées.



N°4 : CONCEVOIR UNE GARE MULTIMODALE QUI S'INSÈRE DANS LE MAILLAGE DES CIRCULATIONS URBAINES

- Un aménagement suffisamment intelligent et pratique pour passer d'un réseau (RER B) à l'autre (réseau du grand Paris express), sans sortir pour devoir revalider son billet de transport.
- Réaménager la place Carnot pour donner une plus grande priorité aux transports en commun (dessertes de bus, parkings vélos, autolib, Vélib), plutôt qu'aux voitures.
- L'augmentation prévisible de la fréquentation de la gare implique de ralentir autant que possible la circulation et surtout la vitesse des automobiles dans l'avenue Carnot, bien avant la gare ; c'est une occasion de transformer le quartier en zone 30.
- Une gare doit être un point d'accès multimodal (train/bus/velib/autolib par ex) facilitant les correspondances de transports en commun.

N°5 : CRÉER UN ENDROIT SÛR, PROPRE, ACCUEILLANT ET RESPECTÉ PAR LES USAGERS

- Pas de parking qui générera beaucoup de bruit et de pollution, pas de fast food ouverts jusqu'à pas d'heure générant bruit et mauvaises fréquentations, privilégier les espaces verts, la facilité d'accès, l'intégration architecturale et les lieux de rencontre type bancs et commerces agréables...et surtout la réglementation du stationnement rue des jardins avec carte de résident.





N°6 : FACILITER LE STATIONNEMENT DE TOUS LES VÉHICULES DES USAGERS DE LA GARE

- Il me semble qu'il y avait un dépose minute en bas de la rue de la gare. Dommage qu'il ait été supprimé lors du réaménagement de l'avenue Carnot.
- Voir le plan de circulation pour accéder aux parkings qui devront être attractifs (services prix) pour éviter le stationnement dans le quartier.
- Les places de parking pour voitures, handicapés, livraison,... permettent d'éviter le stationnement des camions, voitures ...à côté de la gare qui compliquent actuellement le passage des voitures... et créent des nuisances sonores : klaxons, ...
- Parkings vélos : penser au futur (...) une offre de stationnement important et sécurisé qui permettra une utilisation plus généralisée du vélo.
- Organiser une offre de stationnement cohérente dans l'ensemble du quartier, c'est-à-dire interdire le stationnement sauvage par un stationnement règlementé (zone verte principalement) et dans le même temps construire (probablement en souterrain) une offre de stationnement (payante et éventuellement subventionnée) pour les résidents qui en l'état actuel n'ont pas de possibilités de stationnement liées à leur logement et pour les usagers de la gare qui ne peuvent pas se rendre à la gare autrement qu'en voiture.



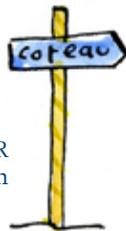
N°7 : FAVORISER UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET SUSCITER DES COMMERCE DE PROXIMITÉ QUI COMPLÈTENT CEUX DU CENTRE-VILLE

- Un magasin pour faire les courses de dernière minute avant de rentrer pour éviter de descendre au centre-ville
- Pensez artisans, couturier, cordonnier, boucher, maraîcher, vendeurs de pile... et libraire.
- Boutique spéciale femme (accessoires de beauté, cosmétiques, bar à maquillage, mode ...)
- Relais-presse, point relais-poste, magasin de petites réparations (vélos, petit électroménager) et de valorisation des déchets technologiques.
- La gare peut devenir un centre « d'affaires » rencontre de professionnels avec les moyens y afférents (café, salles de réunion petites et grandes, librairie, commerces de dernière minute pour les personnes en transit le soir, et vitrine de Cachan ses atouts, ses écoles, ses artistes, ses productions...).
- Une vraie librairie, un petit bureau de poste (au moins ouvert tôt le matin), une antenne de la bibliothèque municipale (pour rendre les ouvrages empruntés par exemple), un espace pour acheter des billets SNCF (au moins une borne libre-service).
 - Des cafés, brasseries, restaurants sympathiques c'est-à-dire avec des terrasses ou jardin un peu à la parisienne c'est ce qui manque à Cachan !!
- Des lieux où nous aimerions nous retrouver en famille ou pas ! avec des produits de choix, des ambiances conviviales qui mêleraient culture, savoir faire...





- ... L'important à nos yeux est que la qualité des enseignes retenues soit supérieure (par exemple Cojean pour la restauration rapide) et pas une flopée de fast-food !
- Le centre de Cachan est déjà un quasi désert en matière de commerce. À mon avis reporter le centre commercial de Cachan à la station Arcueil-Cachan l'asséchera encore plus. Et que dire des habitants du Coteau très attachés à leur ville, Faudrait-il qu'ils demandent le rattachement du Coteau à la ville voisine hébergeant l'IGR qui deviendra de ce fait le véritable centre de ces habitants si par hasard la station d'Arcueil-Cachan devenait le véritable centre nerveux.
- Une gare ne remplacera pas un centre-ville, je pense que ce serait une erreur urbanistique, il faut tout concentrer (au centre-ville)...
- Pour le moment, le trajet entre le RER et le centre-ville est moribond en termes de commerces. C'est dommage car cela inciterait les gens à faire des courses près de chez eux. De plus, les inciter à marcher dans l'avenue Carnot pourrait donner l'idée de marcher jusqu'au centre-ville ce qui soulagerait le 187, hyper sollicité sur ce tronçon.
- L'important est de bien gérer une surface modeste pour l'implantation de la gare; il faut donc bannir le superflu et savoir «raison garder», ce n'est pas le quartier de La Défense...



N°8 : CONSTRUIRE UN ESPACE INNOVANT, CONVIVAL, DONNANT L'ENVIE DE PROMENADE ET DE DÉCOUVERTE



- Donner de l'âme, de l'envergure à Cachan, une «qualité de service»
- Des bancs publics... pas seulement sur les quais, mais partout où des piétons circulent. Une gare est un endroit de rendez-vous, on peut être amené à attendre longtemps quelqu'un. Sous prétexte de priver les clochards de lieux de repos, notre époque a inventé d'en priver tout un chacun. C'est à la fois cynique et sinistre.

N°9 : TRADUIRE DANS L'ARCHITECTURE LE LIEN ENTRE MODERNITÉ ET HISTOIRE

- (...) Une fontaine de type moderne pourrait être attractive ; de plus cela rappellerait le thème de l'eau très présent à Cachan (la Bièvre, l'aqueduc Médicis....) Pourquoi pas imaginer à Cachan la «maison de l'eau» et la mettre près de la gare ?...
- Valorisation des quartiers pavillonnaires, du charme historique de Cachan - ce qui se perd peu à peu chaque année, hélas !
- Architecture de transition prenant en compte la proximité de zones pavillonnaires.
- L'aménagement de bureaux/locaux d'activités/commerces doit rester seulement sur les franges de l'avenue Carnot et préserver le pavillonnaire à l'arrière.
- Conserver au maximum les habitats anciens (briques rouges, vieux pavillons...) pour maintenir autant que faire se peut une mixité architecturale.
- Respecter une hauteur raisonnable du bâtiment de la nouvelle gare, le quartier étant très pavillonnaire. Éviter que les proches habitants se sentent emprisonnés dans un dédale d'immeubles et de béton. Essayer de favoriser un esprit «village».
- Créer une vitrine d'une gare tournée vers le futur, qui dialogue avec les habitants et la nature.
- Pourquoi pas une sculpture en briques (caractère pavillonnaire et Mairie).



N°10 : METTRE SUR PIED UN COMITÉ DE SUIVI ET D'ANIMATION DE L'ESPACE GARE

- Impliquer les étudiants de l'ESTP dans la conception de la gare.
- Une concertation en amont avant l'implantation de nouveaux bâtiments.
- On ne devrait pas découvrir l'aménagement lorsqu'il a été décidé par la municipalité et les comités de pilotage.
- Le quartier va nécessairement évoluer. En fonction de ces spécificités, regarder les contraintes et atouts. Travail à faire en atelier de concertation et comité de quartier.



Les membres de la «Commission Pôle Gare» du Comité de Quartier Ouest-Nord, pilote de la démarche :

François-Marie Blondel, Jean-Claude Chigolet, Claude Fournigault, Jean-Claude Fourquet, Isabelle Hatton, Marc Pelissier, Claude Plan, Dominique Sprenger, Josiane Valin et Jacques Valin.

auxquels se sont associés :

Marie-Jo Casel, Bernadette Cazin et Jean-Michel Pescheux, membres des comités du Centre et du Coteau.

Les Comités de Quartier du Coteau, centre-ville, La Plaine ont validé la conception du questionnaire ***

Ont également été associés :

Les élus référents de la Ville de Cachan : Isabelle Daeschner, Camille Vielhescaze

La Directrice de Cabinet du Maire de Cachan : Dominique Barjou

Illustrations : Pascale Bougeault

Pour en savoir plus : <http://coqon.cachan.over-blog.com>

Contact : coqon.cachan@gmail.com

*** Déclaration CNIL - Enquête en ligne auprès des habitants de Cachan et des usagers sur la future gare Arcueil/Cachan du Grand Paris Express octobre 2012 - n° 1622339 v 0



Ce projet est le vôtre !



MAISON DU PROJET

31 avenue Carnot

Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Ce projet est le vôtre, exprimez-vous ! :

notremetro@ville-cachan.fr

www.ville-cachan.fr/GPE

